

# FOURNITURES ATELIER ET PFMP

## pour les élèves de **2<sup>nde</sup> BAC MSPC**

Chers parents, chers élèves,

Vous venez d'inscrire ou de réinscrire votre enfant au Lycée Sainte-Anne Savoisiennne pour la rentrée de septembre 2026. A ce titre, il doit obligatoirement avoir un équipement adapté pour les séances de TP se déroulant dans les ateliers, mais également lorsqu'il se rendra sur le lieu de PFMP.

**Comment obtenir l'équipement professionnel pour les ateliers? (tenue, caisse à outils, outillage...). Ce matériel est obligatoirement à commander au lycée.**

- A partir de début juillet, chaque famille a accès à la liste d'équipement nécessaire, pour chaque formation du lycée. Sur cette liste, il est précisé **le montant total à régler**, ainsi que **l'aide financière délivrée par la région**.
- Chaque famille fait l'avance et règle le montant total au lycée, via école directe ou en se déplaçant en comptabilité, à partir 24 août et avant le 4 septembre 2026.
- Les essayages se font au lycée sur la semaine de rentrée.
- La commande est déclenchée suite aux essayages **et** au paiement.
- Le matériel est livré au lycée par le fournisseur, et remis à chaque élève quand il a donné son code d'utilisation de la carte Pass'régio jeunes.
- Le lycée débite le montant de l'aide allouée à chaque élève sur la carte PASS Région Jeunes, afin que la région reverse l'aide financière au lycée.
- A réception du crédit de la Région, Le lycée rembourse à chaque famille le montant de l'aide prévu par la Région.

NOM et prénom Elève : .....		Classe	
A titre d'information montant aide PassRégion <b>2026 2027</b> : 175 euros			
<b><u>E.P.I:</u></b>		TARIF TTC:	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussures de sécurité, pantalon et blouson en coton, lunettes incolore, gants cuir, gants de manutentions.</li> </ul>		210 euros	
<b><u>Fournitures d'atelier:</u></b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régllet, 1mètre ruban, 1 tournevis, 1 cadenas, pince ampère métrique.</li> </ul>			
Total à payer		210 euros	
J'ai pris connaissance du document et accepte de régler le montant demandé	Validation paiement en comptabilité	Matériel commandé et livré	Remis à l'élève le :
Signature:			Signature élève:

Pour les 2 sites Sainte Anne et Savoisiennne :

Contact pour toutes questions s'adresser à : Mme Isabelle COCHET à L'ACCUEIL de Ste Anne au 04 57 36 05 80

Le règlement, avec la fiche complétée et signée, est à déposer à la Comptabilité Mme Véronique Mollard ou par Ecole Directe.

Pour les 2 sites Sainte Anne et Savoisiennne :

Contact pour toutes questions s'adresser à : Mme Isabelle COCHET à L'ACCUEIL de Ste Anne au 04 57 36 05 80

Le règlement, avec la fiche complétée et signée, est à déposer à la Comptabilité Mme Véronique Mollard ou par Ecole Directe.